



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PM-19

Rôle de leadership du programme de protection de la vie privée

Juill. 2026



Gestion de programme à l'échelle organisationnelle

Program Management

PM-19 – Rôle de leadership du programme de protection de la vie privée (Pa--)

Énoncés :

Désigner une ou un haut fonctionnaire ou cadre supérieur en matière de protection de la vie privée et lui conférer les pouvoirs, la mission, les responsabilités et les ressources nécessaires pour coordonner, élaborer et mettre en place les exigences de protection de la vie privée applicables et pour gérer les risques d'atteinte à la vie privée dans le cadre du programme de protection de la vie privée panorganisationnel.

Responsable : Aucun

Discussion :

L'agente ou agent à la protection des renseignements personnels est une ou un cadre supérieur de l'organisation.